



Mariage, PACS, union libre ?

Par **Moujick**, le **05/05/2014** à **15:59**

Bonjour,

ayant trois enfants (en âge de se marier), je me pose vraiment la question : le mariage est-il si bien que ça ?

(je suis marié et heureux).

Quel intérêt aujourd'hui le mariage apporte-t-il ? Est-ce uniquement le fait de payer moins d'impôts ?, car si chacun se déclare célibataire avec enfant (je connais le cas pour un foyer de 4 personnes)... !

Ma fille a acheté une maison à rénover avec son ami. Elle gagne plus que lui. Pour l'instant, s'ils se séparent, je suppose que ce sera 50-50 si vente. Que dois-je conseiller ?

Et en règle générale, que conseiller ?

Les personnes que mes enfants rencontrent sont adorables et ... sans patrimoine.

Le mariage avec contrat est-il la meilleure solution ? Et s'ils refusent ce "contrat" (en théorie, on parle d'amour lors d'un mariage, non d'un contrat), quelle solution reste la meilleure ? (s'ils ne sont pas à leur compte car là, contrat).

Merci pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **05/05/2014** à **17:28**

Bonjour,

Alors là, chacun voit midi à sa porte et chacun va dire que son mode de vie est le bon !

Personnellement, allergique à tout ce qui ressemble de prêt ou de loin au mariage, très heureux en concubinage depuis 30 ans !

Par **Moujick**, le **08/05/2014** à **16:43**

Alors là, imparable !
Bonne journée !

Par **moisse**, le **08/05/2014** à **17:14**

Bonsoir,
Imparable mais discutable.
Par exemple pas de pension de reversion hors du mariage.
On sait bien que c'est la fiscalité mise en œuvre dans les années 60 qui a favorisé la vie en couple hors mariage.
C'est ce même système qui permet les fraudes aux allocations.
Mais c'est un autre sujet.

Par **amajuris**, le **08/05/2014** à **22:31**

bjr,
en résumé pas de réponse à votre question car chaque couple a une situation différente et le choix dépend de la volonté de chaque époux, partenaires ou concubins.
le mariage offre une meilleure protection pour le conjoint survivant ce qui peut être intéressant en cas d'enfants non communs (pension de reversion, donation de l'usufruit en cas de décès);
un notaire qui connaît votre situation est en mesure de vous renseigner sur ce sujet;
cdt

Par **Lag0**, le **09/05/2014** à **09:06**

[citation]C'est ce même système qui permet les fraudes aux allocations. [/citation]
Je ne sais pas comment je dois prendre ça ? C'est pour moi ? Sachez, moisse, que nous n'avons jamais touché la moindre allocation de l'état durant toute notre vie, à part les allocations familiales pour 2 enfants lorsqu'ils étaient petits comme n'importe quel couple (une misère d'ailleurs). Je ne vois pas bien en quoi le fait de vivre en union libre favorise les fraudes aux allocations...

[citation]le mariage offre une meilleure protection pour le conjoint survivant[/citation]
C'est certainement vrai dans certains cas, mais pour un couple où chaque membre a un revenu et un patrimoine équivalent, ou chacun prend des dispositions envers l'autre (assurance vie par exemple), le problème est moindre.

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **09:28**

Bonjour à vous Lag0,

[citation]Je ne sais pas comment je dois prendre ça ? C'est pour moi ? [/citation]

Franchement vous me taquinez. Vous savez bien que je ne vise personne en particulier.

Mais ce système d'union libre favorise les fraudes aux allocations, inutile de se voiler la face.

D'abord en multipliant les parts fiscales, en perception d'allocations indues (parent isolé...), en abaissant les seuils de déclenchement de tout transfert social....

On s'écarte un peu du sujet, mais c'est en général les hommes qui militent pour l'union libre.

Selon le dictin, on crache 3 fois par terre et basta le divorce est instruit.

Par **Lag0**, le **09/05/2014** à **09:52**

Décidément, je ne comprends rien à votre histoire de crachat...

Personnellement, je ne taquine personne, je ne vois pas en quoi, vivre en union libre est frauder !!!

Et bien au contraire de ce que vous semblez savoir, un couple en union libre avec enfants bénéficie de bien moins de droits qu'un couple marié.

Puisque vous parlez fiscalité, mon exemple, un seul membre du couple peut disposer de la demi-part supplémentaire pour notre dernier enfant à charge, ma compagne et moi avons des salaires équivalents, je peux vous garantir que si nous étions mariés, nous paierions beaucoup moins d'impôts puisque cette demi-part s'appliquerait aux revenus des 2 membres du couple au lieu d'un seul.

Et pour ce qui est de se déclarer parent isolé, c'est une fraude, comme une autre. Elle n'est pas du au fait de vivre en union libre, mais au fait d'avoir envie de frauder, par quelque moyen que ce soit. Vous pensez qu'il n'y a pas de couples mariés qui fraudent ? L'honnêteté serait donc réservée aux couples mariés et la malhonnêteté aux couples vivant en union libre ? Cela me rappelle les discours de certains curés de ma jeunesse !!!

Quant à une éventuelle préférence pour les hommes à la vie en union libre, je pense que vous avez raté la révolution sexuelle des années 70. Bon nombre des femmes que je connais qui ont vécu cette époque vivent aujourd'hui en union libre. C'est le cas par exemple de ma compagne et de ses 2 soeurs, toutes les 3 vivent en union libre. Le seul de la fratrie à être marié, c'est le petit dernier, un garçon donc...

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **11:19**

Il ne sert à rien de discourir, je ne fais que rappeler des faits avérés.

Puisque vous parlez famille, ma sœur m'a bien souvent expliqué en long et en large comment elle déclarait sa fille, et son compagnon le petit garçon en imposition séparée.

Mais c'était il y a bien longtemps.

Par **Lag0**, le **09/05/2014** à **19:27**

Moisse, comme je le disais, il y a les gens honnêtes et les gens malhonnêtes.
Personnellement, je ne pense pas que les uns se marient et les autres non.
Il y a des gens honnêtes et des malhonnêtes des 2 cotés.

Je connais nombre de chômeurs qui profitent du système et ne cherchent pas vraiment du travail, donc avec votre façon de voir, le chômage est une source de fraude et il faudrait le supprimer. Ce serait oublier tous les autres qui sont involontairement privés d'emploi, qui en cherche un et qui ont besoin du chômage pour survivre.
Là aussi, c'est un fait avéré...

Il est bien évident que dès que vous laissez une responsabilité aux gens, une faible partie en profitera pour trander à leur avantage. C'est ainsi dans absolument tout. Par exemple, tant que les voitures ne s'arrêteront pas toutes seules aux feux rouges, certains conducteurs pressés les grilleront.

Mais ce n'est pas tel ou tel système qui "incite" les gens à frauder, c'est la nature humaine de certains.

Certaines personnes (et j'en suis) vont déclarer le moindre de leur revenu et d'autres vont chercher tous les moyens pour en cacher une partie au fisc.

Qui a tort, qui a raison, chacun a son opinion là dessus. Je me suis souvent fait traité de c.. de vouloir payer tous les impôts alors qu'il est si facile de tricher, comme quoi...

Par **moisse**, le **10/05/2014** à **09:17**

Hello Lag0,

Vous utilisez des syllogismes dont les prémisses sont fausses.

Dire que la tentation non pas de frauder, mais " de profiter des faiblesses du système" est importante.

Les aides aux femmes seules sont versées aux "femmes seules", celles sans conjoint.

Mais bon le monde est ainsi fait, qu'une bonne intention se transforme en niche fiscale.